

SITE en VAL DE NOYE
Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du 25 août 2025

n° 2025-08-25-02

Date de la convocation

14/08/2025

Convoqués : 22 (11
titulaires + 11 suppléants)

Présents : 8

Représentés : 0

Absents : 14

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq août à dix-huit heures et trente minutes, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Ailly-sur-Noye sous la présidence de Vincent DAINE, Président

Étaient présents : Vincent DAINE, Annie COCHET, Céline TAMPIGNY, Gaëlle PROISY, Jean-Jacques OLEON, Fabien LESIEUR, Gérard LEROY, Edith DELBEY.

Étaient représentés : /

Étaient absents excusés : Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Cédric BOQUET, Richard BENOIT, Anne-Marie LATEUR,

Étaient absents non excusés : Nicolas BLIN, Laurine COTEL, Pascale GIRARD, Catherine WANTIEZ, Aurore PREVAL, Annabelle RATIER, Delphine SKRZYNSKI ; Ludovic HERVY, Martial VAN HOOREBEKE.

Monsieur Fabien LESIEUR est désigné secrétaire de séance

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Il est proposé au Comité Syndical de créer un emploi à temps non complet sur le grade d'adjoint d'animation à 15/35^{ème}.

Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 12 mois sur une période consécutive de 18 mois renouvellement compris.

Les candidats retenus devront justifier d'une expérience professionnelle leur permettant d'exercer les fonctions dévolues à l'emploi.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut de l'échelon 1 du grade de recrutement.

Les crédits seront prévus au budget.

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré ; le comité syndical décide à l'unanimité :

- De créer un emploi d'adjoint d'animation non permanent pour faire face à un besoin temporaire d'activité à 15/35^{ème}.
- d'inscrire les crédits au budget

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents. Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Fabien LESIEUR



Le Président
Vincent DAINE

**OBJET :****RESSOURCES HUMAINES**

Recrutements d'un agent contractuel sur emploi non permanent